

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du PET du 05.11.21.

Membres présents : Ariane Rebourg, Chloé Manz, Eren Firat, Isabelle Fasnacht, Tania Depallens, Arthur Margot, Muireann Walsh, Amaryllis Solidaki, Brahim Ben Hammouda, Robin Szymczak, Maria Guerranui, Elettra Santori, Vittoria Guareschi, Samara Santarelli, Elia Conti, Veronica Orlandi, Davide Mendolia, Robin Nigon, Suzanne Balharry, Michal Maleika, Myriam Dos Santos Pêgo, Colleen Lonfat, Louis Travers

Membres à distance : Quentin Chaboche, Andrea Bertarello, Grégoire De Rham, Benjamin Ansermet, Valentine Cuenot

Procurations de vote : aucune

Prise du PV : Ariane Rebourg

Début de l'AG : 18 :30

Ordre du jour

1. Acceptation de l'ordre du jour
2. Rapport d'activité des troupes
3. Rapport d'activité du comité
4. Présentation des comptes
5. Rapport des vérificateur-vérificatrices de comptes
6. Approbation des comptes
7. Discussion sur la salle polyvalente
8. Répartition des dates de spectacle
9. Sujet des cours hygiène/électricité/événementiel
10. Discussion sur la déclaration contre les discriminations et sur une charte d'inclusion
11. Election du comité 2021/2022
12. Décharge du comité, des responsables de troupe et des vérificateur- vérificatrices de compte 2020/2021
13. Divers : statut du festival Les Estrades par rapport au PET

1. Acceptation de l'ordre du jour

Vote pour : 17 + 7

Vote contre : 0

Abstention : 1

2. Rapport d'activité des troupes

Le dossier K : a présenté La puce à l'oreille de Georges Feydeau, 2 dates aux Estrades, 1 date au Fécule, répétitions moitié zoom, moitié présentiel hors du campus à cause de la pandémie de coronavirus.

Les Pourquoi pas ? : ont mis en scène I Physici au Cazard (800.- 3 dates en juin), répétition au théâtre de Pully.

Les ETC : mise en scène de Pygmalion, Futhé annulé mais 2 dates aux Estrades, 1 date au Fécule, répétition chez un membre de la troupe et location de salle à l'extérieur.

Les Polyssons : avaient commencé les répétitions en automne, ont arrêté durant le confinement de 2020-21, vont retenter cette année de présenter Cendrillon de Joël Pommerat.

PHI :

Le PIP : ont eu une activité normale pendant 1 mois (3 spectacles), séances par zoom pour faire des jeux, en avril ils ont loué la salle de Valdésia au Flon durant le semestre de Printemps, ont joué à la seule date de l'AVLI, ont joué aux Estrades, ont fait de l'improvisation à la radio, les 25 ans du PIP ont été reporté à Satellite en décembre 2021.

L'IA : atelier d'impro pour les étudiants, les entrainements ont eu lieu en septembre et octobre 2020 puis ont repris cette rentrée (pause covid), durant l'été ils ont étendu l'offre, pas beaucoup de nouvelles personnes à l'IA à cause de la pause covid, annulation d'un stage plusieurs fois, pas de délégué au comité du PIP mais était prévu.

L'Improsture : 3 séances en automne 2020, tentative de séance de jeux mais désormais avenir incertain donc n'existe plus (le covid les a « coulé »).

L'Heidi : ont tenté des séances en ligne durant le covid, gros recrutement actuellement et mise en route, ont rejoint l'AVLI, veulent faire des spectacles au Vortex, ont fait un spectacle au Crabe (Bussigny) et pensent en refaire là-bas car la salle est chouette.

Partenariat avec service culturelle de l'EPFL : lecture de texte par des membres du PET.

Association Plume qui a contacté le PET pour un projet d'écriture de pièce pour cette année, il est prévu que durant le semestre d'automne une pièce soit écrite et lorsque celle-ci sera finie, il y aura un recrutement des comédiens et le lancement du projet pour le jouer aux Estrades si possible.

3. Rapport d'activité du comité

Le comité s'est réuni par zoom, pas mal de réunion concernant le covid et l'annulation des événements à la polyvalente.

Le comité a aussi discuté des chartes pour lutter contre les discriminations, 1 personne du PET (Clotilde du PHI) va participer aux réunions d'une Task Force pour lutter contre ces discriminations. Poliquity a également travaillé sur ce sujet et a mis en place une charte de son côté. L'idée d'engagement commun des associations dans un texte est tombée à l'eau, même si le PET a signé une convention en faveur de la lutte contre les discriminations. Benjamin est en train d'ajouter une section sur nos sites pour rediriger les victimes vers les services compétents.

Le rangement du local n'a pas eu lieu. **Il devrait avoir lieu cette année. Robin rappelle que les portes des Polyssons devraient être déplacée vers le local du décor.**

4. Présentation des comptes

Suzanne a transmis un document (cf. infra), le PET a perdu 4700.- cette année mais comme l'association a beaucoup de réserves ce n'est pas un problème.

Robin remet en relief les comptes, maintenant le PHI est commission la plus riche et ce n'est plus le dossier K (qui l'était pendant 7 ans), 1^{ère} subvention reçue l'année dernière depuis 4 ans pour les troupes qui en avaient besoin, le PET s'est battu pour expliquer que les troupes étaient indépendantes et pour obtenir des subventions. Il est important que le PET continue à fonctionner sur ce modèle-là et que chaque troupe puisse déposer un dossier de demande de subvention pour ses projets. Historiquement l'EPFL donnait 10 000.- au PET, ce qui correspond aux demandes actuelles.

5. Rapport des vérificateur-vérificatrices de comptes

Antoine Klotz est absent. Michal fait le rapport de compte, il y a eu une erreur de 5 centimes, il manquait une pièce comptable du PHI qui a été retrouvé depuis.

Suzanne rappelle 2 grandes règles : garder les quittances pour se faire rembourser et noter le taux de change du jour si une dépense a été faite en euro.

Robin va renvoyer une feuille sur la bonne pratique pour l'entretien des comptes.

En conclusion Michal et Antoine recommandent à l'AG d'approuver les comptes de la saison 2020-21.

6. Approbation des comptes

Vote :

Pour : 19 + 5 (en ligne)

Abstention : 4 + 1 (en ligne)

Contre : 0

Les comptes de la saison 2020-21 sont approuvés.

7. Discussion sur la salle polyvalente

L'EPFL a décidé de transformer la salle polyvalente en salle de cours car il y a trop d'étudiants, ce qui, de fait, annule toutes les réservations dans cette salle.

Robin rapporte de Valérie Kaltenrieder (Médiacom) que « la direction actuelle de l'EPFL ne considère pas la culture comme une priorité ». Chloé a écrit un mail à l'AGEPOLY pour dire que la vie culturelle est importante sur le campus et obtenir leur soutien pour exprimer à l'EPFL que sans ces réservations il sera difficile pour notre association de perdurer.

Robin relève qu'il y a 2-3 semaines Sysmic (concert d'électro/beuverie) a eu la salle polyvalente toute la semaine, il a écrit à Médiacom pour se renseigner ; il s'agissait d'une décision de la direction dont Valérie Kaltenrieder n'a pas tous les détails. Apparemment la direction favorise certaines associations.

L'EPFL a proposé des salles qui pose problème ; en effet le Forum du Rolex a trop de réservations et le Swiss Tech Center n'est pas adapté pour nos spectacles. L'autre problème des salles proposées par l'EPFL (Rolex et Swiss Tech) est qu'il y a souvent des événements en parallèle (soirée du personnel par exemple, ce qui fait beaucoup de bruit).

Robin rappelle que les spectacles du PET avant le covid rassemblaient plusieurs centaines de spectateurs et que c'est la seule association du campus qui propose des spectacles de théâtre et d'improvisation. Marika de la Grange proposait de faire du bruit dans les journaux si l'EPFL se refusait toujours à chercher des solutions, elle pense que cela pourrait les faire régir car l'EPFL tient à son image.

Robin rappelle qu'au début du PET, il y avait trop de date mais qu'actuellement il y a de plus en plus d'associations et d'étudiants. Valérie Kaltenrieder (Médiacom) soutient le PET.

Chloé enverra un mail, elle propose une solution qui serait une contrepartie financière dans les subventions que l'EPFL donne au PET pour louer des salles à l'extérieur. Il est à noter que le problème pour cette année sera probablement que tous les théâtres ont déjà prévu leur programmation et n'ont donc plus de dates disponibles.

Robin rappelle que le fait de jouer dans des salles extérieures fait que le PET n'aura pas beaucoup de dates de suite donc il faudrait que chaque troupe se débrouille de son côté.

Chloé va relancer l'AGEPOLY (avec l'aide de Robin et d'une personne du PIP qui connaît quelqu'un du comité).

Suzanne rapporte que dans le bâtiment CO, il y aurait un espace pour jouer mais qu'il faudrait jouer la nuit et qu'il faudrait travailler la mise en scène pour utiliser les escaliers comme entrée. Les troupes trouvent ça compliqué et pas adaptables à tous les projets.

Robin conclut qu'en attendant de voir ce qu'il va advenir des démarches du comité auprès de l'EPFL, il est important que chaque troupe cherche des dates à l'extérieur pour pouvoir jouer.

Robin propose que l'e-mail de contre-attaque soit envoyé d'abord à la mailing-list du PET pour laisser la possibilité d'avoir le plus solutions possibles proposés par les membres du PET.

8. Répartition des dates de spectacle

Seule semaine disponible : semaine de Pâques (car pas de cours moins le week-end), date du 15 au 21 avril (vendredi 22 matin car on doit laisser la salle à Orchidée). Également 1-2-3 avril et 8-9-10 avril (rendre la clé le lundi). Ces dates ont été trouvées par Valérie Kaltenrieder et ne devraient pas nous être enlevées. Actuellement 13 soirs mais à Pâques pour l'instant. Pour les week-end (1-3.04 et 8-10.04), le montage est possible le jeudi soir mais l'heure est à préciser (fin des cours vers 18h ?). Le Féculé a aussi lieu en mai, possibilité d'avoir 1 date. Dates au Vortex (deadline dossier il y a une semaine). Il existe d'autres festivals étudiants comme le Futhé (Neuchâtel) par exemple.

Robin pense qu'il est impossible de faire un montage de la polyvalente en moins de 5 heures.

Souhait :

ETC aimerait 2 dates, idéalement le 8-10 avril.

Pqp aimerait les dates du 1 au 3 avril.

Polyssons aimerait 3-4 dates à Pâques ou le week-end du 8-10 avril.

Dossier K aimerait des dates le plus tard possible donc Pâques pourrait convenir, 3-4 dates.

Si le montage est fini le 14 avril – 15 avril dans la nuit alors il resterait 3 soirs du 15 au 17 avril.

Répartition des dates :

1-2-3 avril : Pourquoi Pas

8-9-10 avril : ETC

15-16-17 avril : Polyssons

18-19-20-21 avril : dossier K

Chloé rappelle que le plus de monde possible doit venir aider pour tous les montages qui auront lieu le 31.03, le 7.04 et le 14.04 (ainsi que les démontages les 3, 10 et 21 avril). **Chloé va préciser les heures à partir desquelles la salle sera libre.**

Vote :

Pour : 18 personnes + 5 en ligne

Contre : 0 personne

Abstention : 5 personnes + 2 personnes

9. Sujet des cours hygiène/électricité/événementiel

L'EPFL dispense 3 cours obligatoires à suivre pour organiser des événements, les personnes qui les suivent doivent être à l'UNIL ou à l'EPFL et être présent lors de l'événement.

Si la formation d'hygiène a été suivie, pour l'instant il faut contacter un restaurateur pour vendre de la nourriture à cause du covid.

Les dates des prochains cours peuvent être trouvés à l'adresse suivante :

<https://www.epfl.ch/campus/associations/fr/notre-soutien-aux-activites-associatives/offre-de-cours-pour-les-membres-des-comites-dassociations-reconnues-par-lepfl/>

Il faudrait que quelqu'un du comité suive la formation électricité pour tout le PET, pareil pour l'événementiel. Concernant la formation sur l'hygiène alimentaire chaque troupe s'organise selon son désir de vendre de la nourriture (si vente de nourriture envisagée > se référer aux directives en vigueur, actuellement il faut mandater un restaurateur, hors covid il fallait avoir suivi cette formation).

10. Discussion sur la déclaration contre les discriminations et sur une charte d'inclusion

Robin soulève que ces chartes posent plein de question, que ce projet a beaucoup évolué depuis le début. On ne sait pas vraiment comment cela va se passer pour la suite. On peut décider d'accepter une charte qui existe déjà ou bien en faire une propre au PET, en sachant que ces chartes vont peut-être amener des implications pratiques pour nos événements.

Robin propose que l'assemblée générale (AG) mandate le comité du PET pour créer une charte contre les discriminations ou d'attendre l'année prochaine pour voir comment l'EPFL met en place des structures pour ces questions. L'EPFL n'oblige à rien mais le PET aimerait se positionner sur ces questions.

Clotilde du PHI va participer aux réunions de la Task Force et faire un rapport au comité pour le tenir au courant des implications éventuelles pour les événements du PET.

Le PIP a émis une déclaration de principe pour les réunions du PIP.

Pour rappel le PET a déjà signé une déclaration de bonne volonté concernant ces sujets.

Lilie rappelle que tous les metteurs en scène ont reçu un mail avec les liens des services compétents pour ces questions et sont donc en principe au courant des instances vers lesquelles il/elle/iel peut rediriger les gens.

Valentine trouverait important qu'il y ait une personne avec un rôle de médiateur pour éviter des situations étranges entre les metteur-e-s en scènes et les comédiens. Robin rappelle qu'il vaudrait mieux mandater le comité pour étudier la mise en place de ce genre de projet.

En résumé l'AG voit 3 solutions :

A : mandater le comité pour créer une charte

B : mandater le comité pour créer un rôle de médiateur

C : attendre sur l'EPFL mais deadline en janvier (au comité de revenir vers les membres)

Vote à la majorité relative, le comité précise que C va de toute manière avoir lieu (on s'adaptera aux obligations de l'EPFL).

1^{er} vote : A ou C, 8 pour A et 10 pour C, 3 abstentions >> C l'emporte

2^{ème} vote : B oui ou non, 8 pour oui , 9 pour non 6 abstentions >> B rejeté

Le comité doit recontacter les membres de l'association en janvier pour refaire le point sur cette question.

11. Election du comité 2021/2022

Rôle :

Comité sortant :

Comité entrant :

Président : **Quentin Chaboche (IA)**

Responsable technique : **Florian Gummy (-)**

Vice-présidente : Chloé Manz (Polyssons)

Secrétaire : **Ariane Rebourg (dK)**

Trésorière : Suzanne Balharry (dK)

Webmaster : Benjamin Ansermet (Polyssons)

Représentant PHI : **Robin Nigon (PHI)**

Représentant ETC : Lili Solidaki (ETC)

Représentant Pqp : **Marzio Gandola (Pqp)**

Représentant dK : -

Louis Travers (dK)

Michal Maleika (dK)

Chloé Manz (Polyssons)

Muireann Walsh (ETC)

Suzanne Balharry (Heidi/Estrades)

Benjamin Ansermet (Polyssons)

Tania Depallens (PHI)

Lili Solidaki (ETC)

Vittoria Guareschi (Pqp)

-

Aucune contestation des candidatures

Vote poste par poste : 6 pour, 8 contre, 5 abstentions

Election du comité : 20 pour, 0 contre, 2 abstentions

Le comité 2021-22 est élu.

Les vérificateurs de compte doivent être élu pour la saison 2021-22. Ariane Rebourg et Eren Firat (Polyssons) se présentent à ces postes.

Vote :

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 3

12. Décharge du comité, des responsables de troupe et des vérificateur-vérificatrices de compte 2020/2021

Vote : 17 pour, 0 contre, 3 abstentions.

L'AG décharge le comité et les vérificateurs de compte de la saison 2021-22.

13. Divers : statut du festival Les Estrades

Les Estrades est un festival qui a eu lieu l'été passé à l'EPFL (3 scènes ; SPO, gradins et un auditoire) pour la 1^{ère} fois, il y a eu des spectacles d'impro, des spectacles de théâtre et un concert. Les troupes sont sélectionnés sur dossier. Une édition pour juillet 2022 est prévue.

La question qui est posé maintenant est de savoir si Les Estrades sont une commission du PET. L'année dernière c'est le compte de la faïtière qui a été utilisée pour les dépenses et les entrées de ce festival. Les statuts du PET permettent de créer une commission de manière provisoire, ce qui fait qu'il n'est pas obligatoire de faire revalider les statuts de l'association par l'EPFL.

Vote pour que le PET accueille le festival Les Estrades comme l'année passée.

Vote : 20 pour, 0 contre, 0 abstention.

Le PET accueillera cette année encore l'organisation du festival Les Estrades comme lors de la saison 2020-21.

Fin de l'Assemblée Générale : 22 : 00

Lausanne le 05.11.2021.

Le/La Président(e)
Louis Travers

[SIGNATURE]



Le/La Vice-Président(e) :
Chloé Manz

[SIGNATURE]



Le/La Secrétaire
Muireann Walsh

[SIGNATURE]



ANNEXE

Etat des comptes du PET (cf. point 4)

ÉTAT DES COMPTES PET

	Etat au 30.09.2020	Subvention reçue en 2021	Etat au 30.09.2021	Subvention demandée pour 2022
Faitière	4 272	0	5400	2'110
dossier K	17 091	0	12 672	0
Polyssons	12 601	0	9 336	4'000
ET Cetera	3 305	0	3 691	0
Pourquoi pas	1522	4 000	4 100	4'000
PHI	14982	1 500	13 817	5'350
TOTAL	53 773	5 500	49 016	15'460

